
Présidence : Belgique**588ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 19 janvier 2006

Ouverture : 10 h 15

Clôture : 13 h 05

2. Président : M. B. de Crombrugghe

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Elections présidentielles devant avoir lieu en 2006 en Biélorussie et affaire du Comité Helsinki biélorusse* : Biélorussie, Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/21/06), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/37/06/Corr. 1)

b) *Procès devant la Cour suprême en Ouzbékistan concernant les événements à Andijan (Ouzbékistan) les 12 et 13 mai 2005 et affaire de Mme N. Khidayatova* : Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; ainsi que l'Albanie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/38/06), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/27/06), Ouzbékistan

c) *Retour de réfugiés ouzbeks du Kirghizistan* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/32/06), Kirghizistan

- d) *Moratoire sur la peine de mort et nouveaux éléments concernant la réforme constitutionnelle au Kirghizistan* : Kirghizistan (PC.DEL/35/06 OSCE+), Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/25/06)
- e) *Condamnation d'une agression antisémite à Moscou* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/28/06), Fédération de Russie
- f) *Suspension des émissions radio de la BBC au Tadjikistan* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/30/06), Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/26/06), Tadjikistan
- g) *Menace représentée par la grippe aviaire dans la région de l'OSCE* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/29/06), Arménie (PC.DEL/14/06), Turquie
- h) *Libération de M. G. Zhakiyanov au Kazakhstan* : Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/23/06), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/33/06), Kazakhstan (PC.DEL/18/06)

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU COORDONNATEUR DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE

Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/22/06), Kirghizistan (PC.DEL/36/06 OSCE+), Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/34/06), Canada (PC.DEL/20/06), Kazakhstan (PC.DEL/17/06), Arménie (PC.DEL/13/06), Azerbaïdjan (également au nom de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/16/06), Norvège, Président

Point 3 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE AU KOSOVO

Chef de la mission de l'OSCE au Kosovo (PC.FR/1/06/ OSCE+), Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/24/06), Norvège, Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/31/06), Azerbaïdjan (également au nom de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/15/06), Albanie, Suisse, Serbie-Monténégro (PC.DEL/19/06),
Président

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA REVISION DU BUDGET UNIFIE DE L'OSCE DE 2005

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 715 (PC.DEC/715) sur la révision du budget unifié de l'OSCE de 2005 ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE THEME ET LES DATES DU SEMINAIRE SUR LA DIMENSION HUMAINE A VARSOVIE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 716 (PC.DEC/716) sur le thème et les dates du Séminaire sur la dimension humaine à Varsovie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES THEMES POUR LA DEUXIEME PARTIE DE LA REUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 717 (PC.DEC/717) sur les thèmes pour la deuxième partie de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA CONFERENCE OSCE-THAILANDE 2006 SUR LES DEFIS POUR LA SECURITE MONDIALE : DE LA PAUVRETE A LA PANDEMIE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 718 (PC.DEC/718) sur la Conférence OSCE – Thaïlande 2006 sur les défis pour la sécurité mondiale : de la pauvreté à la pandémie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Thaïlande (partenaire pour la coopération), président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération (Slovénie)

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/5/06) : Président

Point 9 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Secrétaire général

Point 10 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Prorogation des mandats des représentants personnels du Président en exercice pour la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, ainsi que contre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des chrétiens et des membres d'autres religions ; pour la lutte contre l'antisémitisme ; et pour la lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans (CIO.GAL/4/06) : Président*
- b) *Mise à la disposition de l'OSCE de services externes de vérification des comptes : Norvège*

4. Prochaine séance :

Jeudi 26 janvier 2006 à 10 heures, Neuer Saal